

Partenaire cultures légumières

- Efficacité sécurisée
- Confort et simplicité d'utilisation
- Nombreux usages



Vivatrine® EW

FICHE TECHNIQUE CULTURES LÉGUMIÈRES

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher
de votre technicien habituel ou à consulter le site
www.ascenza.fr



ASCENZA®
— FARMING YOUR FUTURE —



Vivatrine® EW

Composition : 15g/L de deltaméthrine - IRAC : 3A - Formulation Emulsion aqueuse (EW)

ASCENZA développe pour vous une gamme de solutions contre les ravageurs des cultures avec des qualités uniques. VIVATRINE® EW est issu des travaux de nos services de recherche et développement pour améliorer les performances de la molécule deltaméthrine.

MODE D'ACTION

La deltaméthrine fait partie de la famille des pyréthrinoides (IRAC 3A), elle agit par contact et ingestion.

CONFORT D'UTILISATION

La formulation de VIVATRINE® EW procure des avantages pour une gestion et une utilisation facilitée.

- ✓ Odeur atténuée
- ✓ Non inflammable
- ✓ Délai de rentrée de 6 heures

CONDITIONS D'APPLICATION

Utiliser un volume d'eau suffisant et appliquer VIVATRINE® EW de manière à permettre une couverture homogène des organes à protéger. Traiter avec une bonne hygrométrie et en absence de vent.

EFFICACITÉ DE HAUT NIVEAU

- ✓ Rapide grâce à son action de choc qui paralyse les ravageurs
- ✓ Durable, bonne persistance
- ✓ Complet, effet répulsif contre les ravageurs pour une lutte en profondeur

SIMPLICITÉ

- ✓ VIVATRINE® EW est une solution multi-cultures qui répond à de multiples situations.
- ✓ VIVATRINE® EW possède la mention abeille (voir la mention pour chaque usage concerné)



TABLEAU DES USAGES

CULTURES	RAVAGEURS	DOSE MAX. D'EMPLOI	NOMBRE MAX. D'APPLICATIONS	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES NON CIBLES	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	MENTION ABEILLES
Ail	Teignes	0,50L/ha	3/an	20 m	5 m	7 jours	Fl (a)
	Thrips	0,83L/ha					-
Asperge	Criocère	0,50L/ha	2/an			NC	-
	Mouche de l'asperge, mouche mineuse	0,83L/ha					-
Aubergine	Altises	0,33L/ha	3/an			3 jours	Fl (a)
	Chenilles défoliatrices et des fruits, pyrales	0,50L/ha					Fl (a)
	Doryphore	0,83L/ha					Fl (a)
	Aleurodes, cicadelles, psylles, punaises, thrips	0,83L/ha					-
Betterave potagère	Altises	0,33L/ha	2/an			14 jours	-
	Chenilles défoliatrices, noctuelle terricole (Non autorisé sur taupins)	0,50L/ha					-
Bourrache	Altise des crucifères, charançon de la tige, charançon des siliques, charançon du bourgeon terminal, grosse altise, méligèthe, petite altise, tenthrède de la rave	0,33L/ha	4/an			45 jours	Fl (c)
	Teignes	0,42L/ha					Fl (b)
	Pucerons	0,83L/ha					EX
Carotte	Pucerons	0,83L/ha	2/an			7 jours	-
Céleri rave	Pucerons	0,83L/ha	2/an			7 jours	-
Chicorées "Frisées" en plein champs ⁽¹⁾	Chenilles défoliatrices, noctuelles, noctuelle terricole	0,50L/ha	3/an			7 jours	-
	Aleurodes, pucerons	0,83L/ha					-
Chicorées - Production de racines	Chenilles défoliatrices	0,50L/ha	3/an			90 jours	-
	Mouche de l'endive	0,83L/ha		-			



Vivatrine® EW

CULTURES	RAVAGEURS	DOSE MAX. D'EMPLOI	NOMBRE MAX. D'APPLICATIONS	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES NON CIBLES	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	MENTION ABEILLES			
CHOUX ET BROCOLIS Brocolis, choux chinois, choux de Bruxelles, choux fleur, choux pommés, choux verts non pommés, choux à inflorescence, autres choux feuillus, autres choux pommés	Altises, cécidomyie, charançon de la tige	0,33L/ha	3/an	20 m	5 m	7 jours	-			
	Tenthrede de la rave						Fl (a)			
	Mouche du chou	Fl (c) (uniquement sur chou en jachère)								
	Noctuelles défoliatrices, piéride du chou, pyrale des crucifères, teigne des crucifères	0,50L/ha					Fl (a)			
Concombre, cornichon, courgette, cucurbitacées autres à peu comestible, cucurbitacée autres à peu non comestible	Chenilles défoliatrices, noctuelle défoliatrice	0,50L/ha	3/an	20 m	5 m	3 jours	Fl (a)			
	Aleurodes, thrips	0,83L/ha					-			
Echalote	Teignes	0,50L/ha				3/an	20 m	5 m	7 jours	Fl (a)
	Thrips	0,83L/ha								-
Fève	Chenille phytophage, pucerons, pyrales	0,83L/ha	-							
Fève sèche	Cécidomyies des fleurs, tordeuse du pois, mouche mineuse (Non autorisé sur noctuelles défoliatrices)	0,42L/ha	-							
Flageolet, haricot écosse, haricots verts (haricot filet, haricot d'Espagne, haricot à couper dolique, pois mange-tout)	Chenille phytophage, pucerons, pyrales	0,83L/ha	3/an	20 m	5 m	7 jours	-			
Laitue, mâche en Plein champs ⁽¹⁾	Chenilles défoliatrices, noctuelles, noctuelle terricole	0,50L/ha					-			
	Aleurodes, pucerons	0,83L/ha					-			
Lentille fraîche	Bruche, cécidomyie, mouche mineuse, puceron vert, sitone, thrips, tordeuse du pois	0,42L/ha					-			
	Chenilles défoliatrices, noctuelle défoliatrice	0,50L/ha	-							
	Puceron noir	0,83L/ha	-							
Lentille sèche	Cécidomyie des fleurs, tordeuse du pois, mouche mineuse (Non autorisé sur noctuelles défoliatrices)	0,42L/ha	-							
Maïs doux	Petite altise	0,33L/ha	3/an	20 m	5 m	3 jours	-			
	Noctuelles défoliatrices	0,50L/ha					Fl (a)			
	Cicadelles, psylles, punaises, pyrales, sésamies	0,83L/ha					-			
Melon	Chenilles défoliatrices	0,50L/ha					-			
	Noctuelle défoliatrice		Fl (a)							
	Aleurodes, pyrale du maïs, thrips	0,83L/ha	-							
Navet	Altises, chenilles défoliatrices, noctuelle défoliatrice, piérides, teignes, tenthrede de la rave	0,33L/ha	2/an	-						
Oignon	Teignes	0,50L/ha	3/an	7 jours	Fl (a)					
	Thrips	0,83L/ha	3/an		-					
Panais	Pucerons	0,83L/ha	2/an	-						
Pastèque	Chenilles défoliatrices	0,50L/ha	3/an	20 m	5 m	3 jours	-			
	Noctuelle défoliatrice						Fl (a)			
	Aleurodes, pyrale du maïs, thrips	0,83L/ha					-			



Vivatrine® EW

CULTURES	RAVAGEURS	DOSE MAX. D'EMPLOI	NOMBRE MAX. D'APPLICATIONS	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES NON CIBLES	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	MENTION ABEILLES	
Persil à grosse racine	Pucerons	0,83L/ha	2/an	20 m	5 m	7 jours	-	
Poireau	Teignes	0,50L/ha	3/an				-	
	Thrips	0,83L/ha					-	
Pois chiche, pois sec	Cécidomyie des fleurs, mouche mineuse, tordeuse du pois (non autorisé sur noctuelles défoliatrices)	0,42L/ha					-	
Pois écosésés frais	Bruches, cécidomyies, mouche mineuse, puceron vert, sitones, thrips, tordeuse du pois	0,42L/ha					-	
	Chenilles défoliatrices, noctuelle défoliatrice	0,50L/ha					-	
	Puceron noir	0,83L/ha					-	
Radis	Altises, chenilles défoliatrices, noctuelle défoliatrice, piérides, teignes, tenthrède de la rave	0,33L/ha					2/an	-
Raifort	Pucerons	0,83L/ha					-	
Roquette en Plein champs ⁽¹⁾	Chenilles défoliatrices noctuelles, noctuelle terricole	0,50L/ha					3/an	-
	Aleurodes, pucerons	0,83L/ha				-		
Rutabaga	Altises, chenilles défoliatrices, noctuelle défoliatrice, piérides, teignes, tenthrède de la rave	0,33L/ha	2/an			-		
Salsifis	Pucerons	0,83L/ha	-					
Tomate	Altises	0,33L/ha	3/an	Fl (a)				
	Chenilles défoliatrices et des fruits, doryphores, pyrales	0,50L/ha		Fl (a)				
	Aleurodes, cicadelles, psylles, punaises, thrips	0,83L/ha		-				

(1) : Pour les usages sous abris : DAR de 14 jours.
 EX : Emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles pour des applications jusqu'à 0,42 L/ha (6,25 g sa/ha).
 Fl (a) : Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles pour des applications jusqu'à 0,5 L/ha (7,5 g sa/ha).
 Fl (b) : Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles pour des applications jusqu'à 0,42 L/ha (6,25 g sa/ha).
 Fl (c) : Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles pour des applications jusqu'à 0,33 L/ha (4,95 g sa/ha).

VIVATRINE® EW : AMM n°2140147 – Composition : 15 g/L de deltaméthrine – Emulsion aqueuse (EW). © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA, 27 avenue Carnot - Immeuble South Station - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél : 01 69 53 98 89. Distributeur de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Octobre 2023.

P102 Tenir hors de la portée des enfants. P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation nationale.



EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.